

7.13 Annexe 13 : CC Rumilly Terre de Savoie

7.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Rumilly	CC du Canton de Rumilly	Hyper centre	6 avril
		Commune centre/pavillonnaire	6 avril
		Communes rurales/ hameaux/ péri-urbain	8 avril

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

7.13.2 Résultats de la campagne de Printemps 2021

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	1,7%	14,49	8,29 Vallée Verte	22,52 Genevois	
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,6%				
	Emballages métaux ferreux	1,7%				
	Emballages aluminium	0,7%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	0,6%	11,4%	16,12 Pays de Gex	35,86 Genevois	
	Imprimés publicitaires	1,9%				
	Papiers bureautiques	1,6%				
	Emballages cartons plats	4,7%				
	Emballages cartons ondulés	1,9%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,6%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	7,2%	7,2%	18,34	5,29 Vallée Verte	33,15 Genevois
Compost	Déchets alimentaires	7,9%	21,8%	55,42	19,13 Usses et Rhône	70,70 Arve et Salève
	Déchets de jardins	8,6%				
	Éléments fins	5,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,0%	3,7%	9,36	5,70 Pays de Gex	25,04 Usses et Rhône
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	2,7%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	1,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	12,3%	50,2%	127,24	83,55 Pays de Gex	127,24 Rumilly Terre de Savoie
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,3%				
	Autres papiers	1,6%				
	Autres cartons	0,9%				
	Autres emballages composites	2,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,9%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,3%				
	Sac poubelle + films des professionnels	3,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,6%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,5%			
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%			
	Autres plastiques	1,9%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	2,7%			
	Autres déchets en verre	0,4%			
	Autres métaux ferreux	0,6%			
	Autres métaux	0,1%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	3,9%			
	TOTAL	100%	100%	253,70	

Tableau 57: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie en fonction des consignes de tri / guide SIDEFAGE (dernière campagne)

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (5,6%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (0%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 14 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non fibreux et collecte du verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est des déchets pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	8,29	Pays de Gex	16,12	Vallée Verte	5,29
Pays de Gex	8,84	Vallée Verte	21,41	Haut-Bugey Agglomération	9,10
Arve et Salève	9,50	Arve et Salève	22,12	Pays de Gex	10,18
Usses et Rhône	12,55	Usses et Rhône	23,16	Pays Bellegardien	14,70
Rumilly Terre de Savoie	14,49	Pays Bellegardien	28,47	Rumilly Terre de Savoie	18,34
Haut-Bugey Agglomération	15,26	Rumilly Terre de Savoie	28,85	Arve et Salève	20,80
Pays Rochois	17,41	Pays Rochois	30,21	Usses et Rhône	23,48
Pays Bellegardien	18,01	Haut-Bugey Agglomération	32,74	Pays Rochois	27,27
Annemasse Agglomération	20,78	Annemasse Agglomération	33,69	Annemasse Agglomération	31,82
Genevois	22,52	Genevois	35,86	Genevois	33,15

Tableau 58 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Rumilly se classe :

- 5^{ème} sur le non-fibreux et le verre avec un gisements potentiels de 1,7 fois supérieur à ceux des Collectivités classées premières sur ces flux,
- 6^e sur le verre, soit un gisement 3,5 fois supérieur à celui de la CC Vallée Verte classée première.

7.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Cependant la CC Rumilly ayant récemment intégré le SIDEFAGE, les analyses suivantes se porteront sur la totalité des 15 échantillons des 5 campagnes réalisées. Il n'y a pas de résultats pour le Printemps 2020 pour cette Collectivité.

7.13.3.1 Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

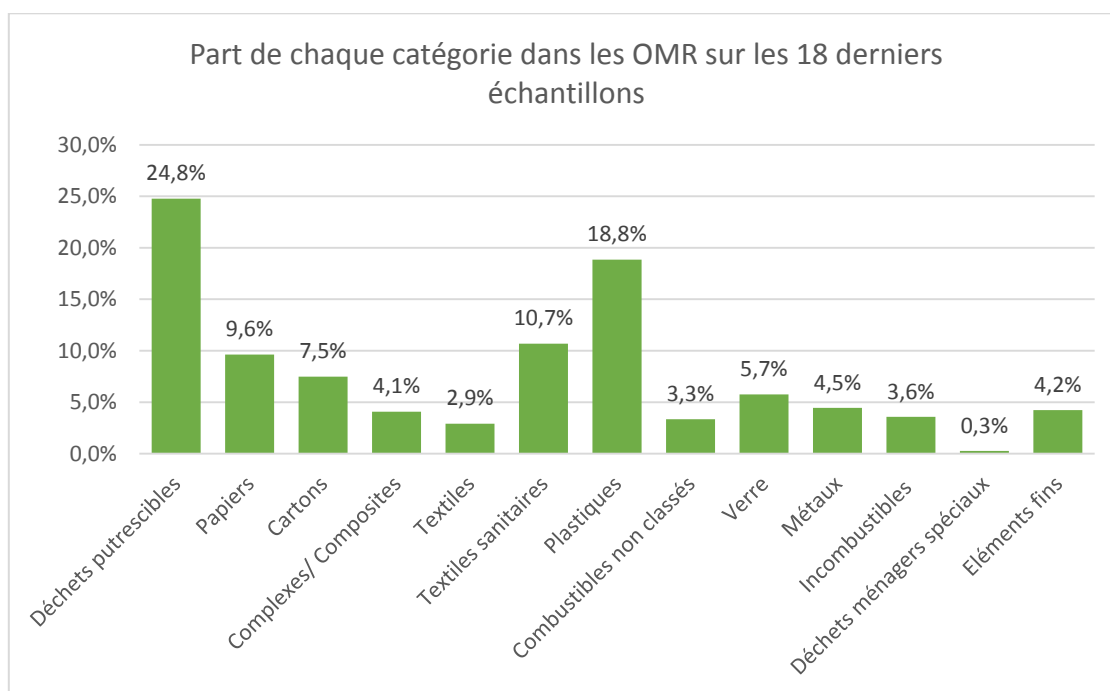


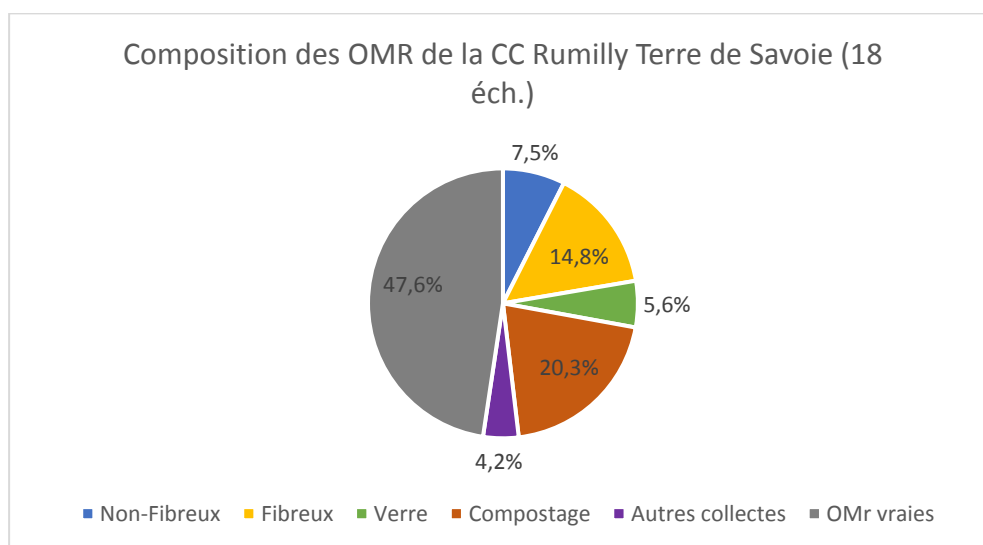
Tableau 59: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

Les OMR du Canton de Rumilly sont majoritairement composées de déchets putrescibles (25 %), de plastiques (19%), ainsi que de textiles sanitaires (11%). Les proportions de papier et de cartons sont aussi importantes : respectivement 10% et 8%.

7.13.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.



Graphique 56: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

Sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie **32 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 20% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit un total de 133 kg/an/hab** en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.

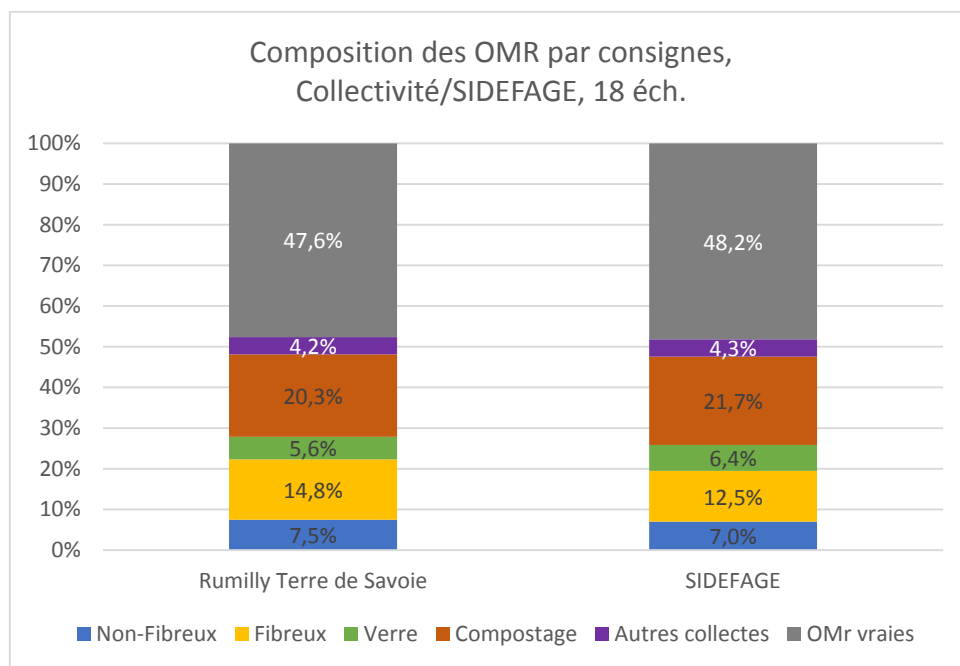


Tableau 60 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Le fibreux est le flux qui présente le plus d'écart avec la moyenne du SIDEFAGE : +2,3% pour la CCRTS. Pour les autres flux, les écarts sont de moins de 2%.

7.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie

	MODECOM national 2017	2017 (3 échantillons)	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	27,2%	23,6%	29,2%	14,3%	24,8%	26,6%
Papiers	8,6%	11,4%	11,5%	7,9%	12,0%	9,6%	8,7%
Cartons	6,4%	9,2%	7,5%	6,2%	10,0%	7,5%	6,2%
Composites/complexes	2,3%	3,6%	2,5%	4,1%	8,5%	4,1%	4,1%
Textiles	3,0%	3,3%	1,9%	2,8%	5,4%	2,9%	3,0%
Textiles sanitaires	13,9%	12,1%	12,5%	11,6%	5,7%	10,7%	7,9%
Plastiques	14,6%	18,4%	18,9%	16,5%	24,8%	18,8%	19,6%
Combustibles non classés	4,6%	4,3%	2,6%	4,0%	4,1%	3,3%	4,2%
Verre	5,2%	1,3%	6,0%	4,9%	5,0%	5,7%	6,8%
Métaux	3,4%	2,2%	3,6%	5,5%	5,5%	4,5%	3,6%
Incombustibles non classés	1,9%	0,0%	5,6%	2,5%	1,3%	3,6%	3,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%	0,3%
Éléments fins	8,1%	6,7%	3,6%	4,8%	3,2%	4,2%	5,1%

Tableau 61: Evolution de la composition des OMR de la CC Rumilly par catégories

Les évolutions de la composition des OMR ne sont que peu représentatives sur ce territoire, les caractérisations n'ayant commencé qu'à l'automne 2017. La part de déchets putrescibles (14% en 2020) est bien en-deçà des valeurs habituelles, de même que les textiles sanitaires (6% contre plus de 11% les années précédentes) et les composites (8,5% contre moins de 4,1% les années précédentes), à l'inverse des plastiques (25% contre moins de 20% les années précédentes).

En toute logique, c'est sur ces flux également que la CCRTS s'éloigne des résultats du MODECOM.

7.13.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

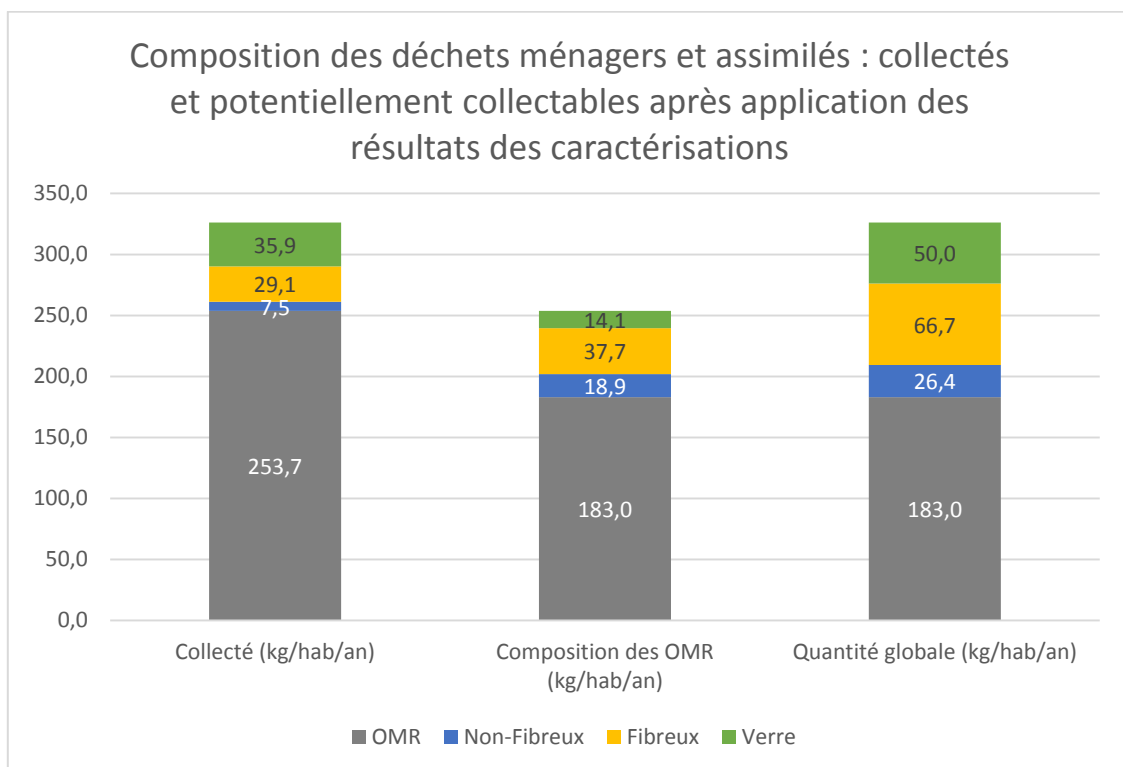
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.13.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

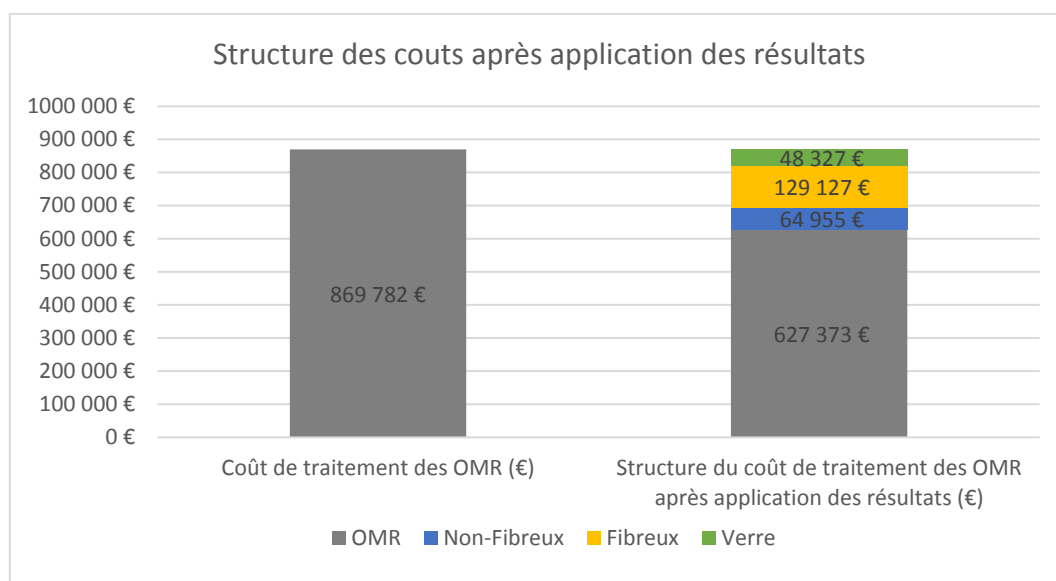
70,7 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 72 % des déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 56 % des déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 28 % des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 5 dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de -627 373 €.

7.13.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	11,6%	29,5
	Déchets de jardin	4,4%	11,1
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,7%	22,1
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,6%	9,2
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,3%	5,8
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,3%	0,7
Total		30,9%	78,4

Tableau 62: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC du Canton de Rumilly

En synthèse, sur le territoire du Canton de Rumilly, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près d'un tiers des déchets actuellement envoyés en incinération, soit près de 78 kg / an / habitant (contre 86 kg dans le précédent rapport).

- Le gaspillage alimentaire représente 22 kg par an et par habitant ;
- Les imprimés publicitaires représentent encore 9kg par an et par habitant présents dans les OMr.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 269 k€.